

DÉPARTEMENT DE L'EURE
CANTON EVREUX NORD

Mairie
de
GRAVIGNY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Christophe LATOUCHE, Brigitte RAMETTE (arrivée à 18h50), Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Xavier LORDET, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Gwendoline LEBLANC-GONSARD, Maxime HUMBERT, Brigitte BOULAT-DAUFRENE, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL,

DATE DE
CONVOCATION

04 décembre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 20

Votants 24

Objet : Dénomination
de voiries –
remplacement des lieux-
dits

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LEMASSON-BAUMANN Sonia à Mr LEMASSON Yann
Mr VANOT Marcel à Mme Brigitte RICAUX
Mme MOURAUD Claire à Mme BOULAT-DAUFRENE Brigitte
Mr LECOQ Jean-Pascal à Mr Patrik WATEL

Absents :

Mr BENOUDA Abdelkader
Mme DUCHESNE Jocelyne
Mr PALOC Nicolas

A été élu secrétaire de séance :

Mr Pascal LEVEAU

Vu l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande formulée par les services de la Poste et des opérateurs de la téléphonie

Considérant qu'il convient de faciliter le repérage des biens immobiliers pour notamment le développement de la géolocalisation,

Considérant qu'il revient à la commune d'exécuter le numérotage des maisons et immeubles,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER les changements de dénomination de voiries ci-dessous :

1 – lieu-dit « Autrebois » devient Route d'Autrebois

2 - lieu-dit « Forêt de Gravigny » devient Impasse de la forêt de Gravigny

3 - lieu-dit « La loge » devient Route de la Loge

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié conforme

le Maire

